

## AVIS PUBLIC

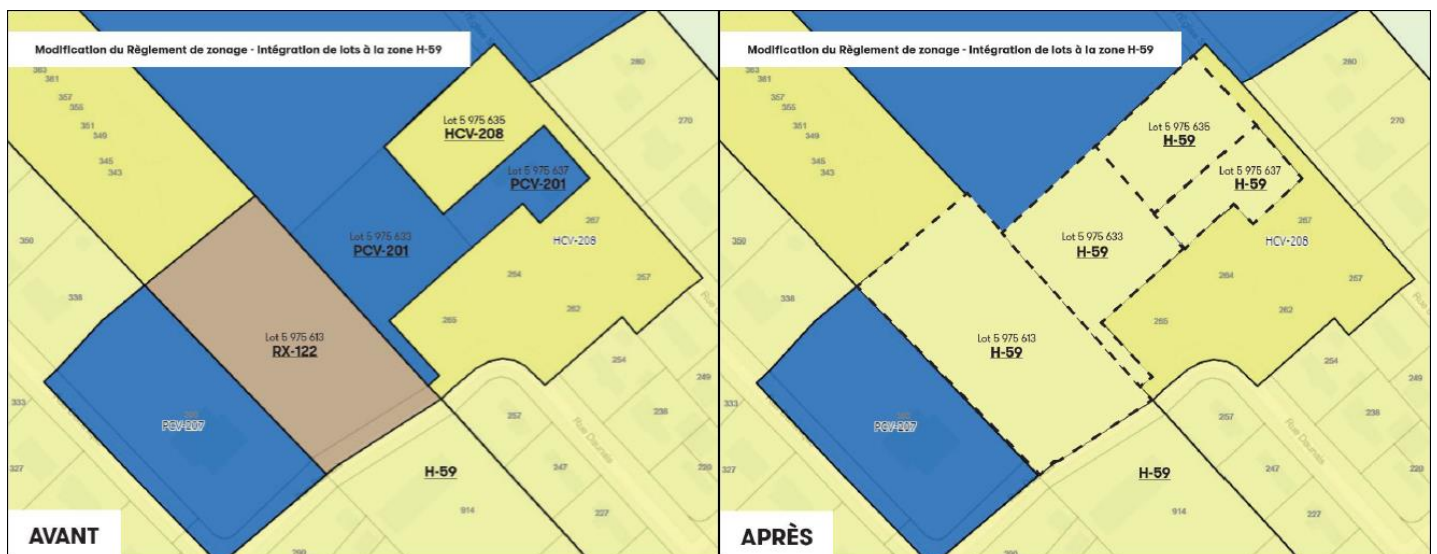
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – 30 AVRIL 2026 À 17 H 45**

### Projet de règlement 712-47-2026

Avis est par les présentes donné aux personnes de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
  - **PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 712-47-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 712-00-2013 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE H-59 ET DE SUPPRIMER LA ZONE RX-122**
2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ces projets de règlements feront l'objet d'une assemblée publique de consultation, le **30 avril 2026 à 17 h 45**, à la salle Simon-Lacoste, située à l'hôtel de ville de Saint-Amable, au 575 rue Principale.
3. L'objet du règlement **712-47-2026** est de modifier les limites des zones RX-122, PCV-201 et HCV-208 au profit de la zone H-59, ainsi que de supprimer la zone RX-122 dans son ensemble.

#### Zone visée



4. Le projet de règlement **712-47-2026** comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement peut être consulté :
  - au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville de Saint-Amable, situé au 575 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h15, et le vendredi de 8h à 13h,
  - au [www.st-amable.qc.ca](http://www.st-amable.qc.ca), dans la section « Règlements municipaux »

- en communiquant avec la Direction du greffe par courriel à [greffe@st-amable.qc.ca](mailto:greffe@st-amable.qc.ca) et en précisant le numéro du règlement concerné, afin d'obtenir toute information complémentaire.

Saint-Amable, ce 8<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

Maxime Dupuis  
Greffier adjoint